

**BUDGET ANNEXE DU SERVICE EAU POTABLE – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015**

CONSIDERANT que le budget annexe de l'Eau Potable présente un excédent global 2015 de fonctionnement de 947 870.87 € et un résultat d'investissement de 24 470.39 €,

SECTION du BUDGET	Résultats de clôture de l'exercice précédent 2014 (N-1)	Résultats (N-1) affecté à l'investissement de l'année 2015 (N) C/1068	Opérations de l'exercice 2015 (N)			Résultats de clôture cumulé de l'exercice (2014 + 2015)
			MANDATS EMIS	TITRES EMIS	RESULTATS	
INVESTISSEMENT	5 559,40	0,00	35 827,01	54 738,00	18 910,99	24 470,39
FONCTIONNEMENT	822 446,50	0,00	72 863,76	198 288,13	125 424,37	947 870,87

Il est ainsi proposé d'inscrire aux comptes :

- 002 – l'excédent de fonctionnement reporté : 947 870.87 €,
- 001 – l'excédent d'investissement reporté : 24 470.39 €.

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

VU l'avis de la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 17 mars 2016,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**PAR 21 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous », 6 voix contre du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau » et 2 abstentions du groupe « Ensemble et autrement pour Landivisiau »,**

**DECIDE** d'affecter le résultat comme ci-dessus.

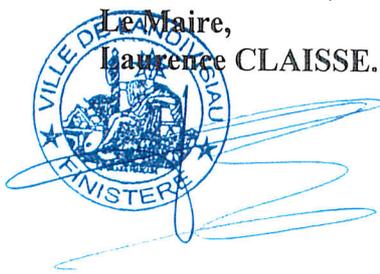
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	27
POUR	21
CONTRE	6



Fait à Landivisiau, le 25 mars 2016

Le Maire,  
Laurence CLAISSE.



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le 06 AVR. 2016

Et de la publication, le 31 MARS 2016.

Fait à Landivisiau, le 25 MARS 2016.

Le Directeur Général des Services,  
Pascal NANTEL

